

Regards Actions BVES – Octobre 2021

1. Soutenir la Rentrée scolaire 2021-22 :

La revendication des enseignant(e)s à travers la grève en République Démocratique du Congo (RDC), est légale, malgré qu'elle expose sensiblement les millions d'enfants aux risques de protection et de sous-développement intellectuel. La signature de la **Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966** qui fixe les critères

de référence relatifs aux droits et aux responsabilités des enseignant(e)s ainsi que les normes fixant leur formation initiale et continue, leur recrutement, leur emploi et les conditions d'enseignement et d'apprentissage est à promouvoir en RDC,



si nous voulons relever la qualité des enseignements. Le BVES, leader dans le Secteur de l'Education Non-Formelle et de la Réinsertion Scolaire Formelle des enfants rendus très vulnérables et exclus de l'éducation, soutient fermement l'application de cette Recommandation.

2. Se mobiliser en faveur du lavage des mains et promouvoir cette pratique chez les enfants très vulnérables

Son adhésion à cette Dynamique mondiale, le BVES a gagné d'une façon spectaculaire dans la prévention des maladies dues aux mains sales dans ses Centres (Centres dénommés CTO) d'accueil transitoire et d'accompagnement psychosocial des enfants sortis des forces et groupes armés. Le BVES s'est doté, pour cela, d'un Système interne d'approvisionnement en eau potable pour ses CTO.

Avec la survenue de la pandémie à COVID-19, le BVES a élargi la mobilisation chez les milliers d'enfants en situation des rues.



3. Nourrir au quotidien des centaines d'enfants (filles et garçons) séparés de leurs familles et de leurs communautés

Depuis plus de 7 ans, le BVES s'est investi dans un Programme d'agro-petit élevage et de



protection environnementale, associé à son Programme innovant de protection des enfants (filles et garçons) ayant été affectés par les conflits armés et autres vulnérabilités, séparés de leurs familles.

Grâce à un Système agricole (cultures des légumineuses, des céréales, d'arbres fruitiers, des bananiers, des légumes verts) et de petit élevage (des vaches, des chèvres, des porcs et des poules), le

BVES a atteint le niveau satisfaisant de sa sécurité alimentaire de base pour fournir, saine

et abordable, en quantité suffisante pour chaque enfant en transit dans ses CTO (ou Centres de Transit et d'Orientation).



Ce Programme innovant est associé à un système communautaire de boisement vert, contribution importante à la lutte contre le changement climatique. Le programme agit également contre la pauvreté communautaire, générant au quotidien du revenu résultant de la main d'œuvre agricole chez des dizaines des femmes de classe vulnérable, mais aussi bien au BVES, à travers la vente de l'excédent alimentaire (auto-financement du BVES).



4. Priorité à la protection de la Jeune Fille vulnérable : une action permanente et progressiste du BVES !



Des milliers de jeunes filles sont ou ont été rendues très vulnérables à cause de conflits armés et de la pire pauvreté entraînée. Chaque année, le BVES se bat pour obtenir leur protection, leur accès aux soins de

santé, au système formel et non-formel éducatif, au programme d'apprentissage professionnel et d'activités génératrices des revenus, porteur des résultats uniques pour l'autonomisation des centaines de jeunes filles, âgées entre 10 ans et 18 ans.



Bravo au Département Femmes et Filles (DFF) du BVES, pour sa conduite d'actions ambitieuses et sa contribution unique dans la promotion de l'approche égalitaire, à travers la gestion de ses Centres pour la Protection des Droits de la Jeune Fille (CPDJF).

Hommage particulier à Madame Bansomire Sifa Rosette, ex Vice-Présidente du DFF-

BVES, décédée le 01 septembre 2021 !
